

**M. McDermid:** Il faut bien sauver cette société de la faillite d'une façon ou d'une autre.

**M. Roberts:** Je regrette que le député d'en face ne comprenne pas l'importance de cette mesure ni le rôle de l'industrie forestière dans notre pays. Je voudrais faire bien remarquer que cette étape très importante se place dans le contexte de la stratégie forestière générale que le gouvernement a présentée et mise en pratique. C'est un exemple de la façon dont les projets spéciaux de relance peuvent aider à renforcer certaines industries canadiennes à la base de notre activité économique. Nous pouvons venir en aide au secteur des richesses naturelles, l'aider à surmonter certaines de ses difficultés actuelles et à répondre aux possibilités à long terme qu'il apporte à notre pays.

● (1140)

Il y a 18 mois environ, le gouvernement fédéral a déposé un document intitulé stratégie forestière du Canada. Il définissait les domaines principaux où les gouvernements provinciaux, le secteur privé et le gouvernement fédéral doivent agir. Nous avons isolé les domaines de l'industrie forestière où l'aide gouvernementale est particulièrement nécessaire, où il faut améliorer les ressources humaines et renforcer le système de commercialisation.

Il importe de s'attaquer au problème du reboisement et de lancer des programmes qui amèneront l'industrie canadienne à se transformer: au lieu de se contenter d'exploiter une richesse donnée, elle apprendra à traiter les forêts comme une richesse renouvelable. Nous devons avoir une politique favorisant le reboisement indispensable à l'industrie. Le quatrième élément clé que nous ayons identifié est la nécessité de s'attaquer aux maladies et aux incendies de forêts, partout au Canada.

Le gouvernement fédéral a pris des initiatives dans chacun de ces domaines importants pour l'industrie. Du côté des ressources humaines, nous avons affecté 15 millions de dollars, pour les trois prochaines années, à des subventions aux écoles forestières du pays, ainsi que par l'intermédiaire d'un programme de ressources humaines qui accordera 20 bourses canadiennes en génie forestier cette année et jusqu'à 50 en 1985-1986. En vertu du programme fédéral de stages, nous avons présenté un programme qui emploiera 300 étudiants forestiers au cours de l'été. Nous avons aussi accru les contrats de recherche attribués aux universités. Au total, c'est un programme de 15 millions de dollars qui viendra renforcer le secteur des ressources humaines et aidera à combler les besoins de l'industrie en personnel qualifié.

Nous avons signé des accords avec les gouvernements provinciaux dans le domaine du reboisement. Le gouvernement fédéral a prévu 130 millions de dollars d'ici à 1985-1986. Nous sommes actuellement en voie de conclure un accord de reboisement avec chacun des gouvernements provinciaux. L'accord a déjà été signé avec la Nouvelle-Écosse, et nous sommes prêts à signer avec l'Île-du-Prince-Édouard. J'espère que, dans les deux ans qui viennent, nous signerons avec chacun des gouvernements provinciaux des accords assortis de critères garantissant que, grâce à la collaboration fédérale-provinciale, nous nous attaquons aux besoins en reboisement. Nous avons conclu un accord de recherche avec plus de la moitié des provinces et

nous envisageons d'en faire autant avec les autres d'ici à la fin de l'année. Pour l'année financière en cours, nous avons augmenté le montant que nous nous sommes engagés à dépenser en recherche, le portant à 5 millions de dollars.

Un domaine important où nous n'avons toujours pas pris d'initiative est celui de la lutte contre les maladies et les incendies de forêts. D'ici à quelques semaines, nous ferons d'autres annonces comme celle que j'ai faite aujourd'hui au sujet de l'achat de bombardiers à eau et de projets spéciaux de relance. Nous étayerons notre stratégie forestière de divers projets spéciaux afin de rehausser les normes fédérales des installations de recherche forestière et d'être en mesure d'assumer notre part de responsabilités dans ce secteur. Nous allons nous assurer que nos installations nous permettront de former la main-d'œuvre spécialisée dont a besoin l'industrie forestière contemporaine pour protéger les richesses forestières du Canada. Jusqu'ici, nous avons agi dans ce domaine en donnant notre appui à l'établissement du Centre intergouvernemental de protection contre les incendies de forêt, à Winnipeg. Il s'agit là d'une initiative essentielle pour améliorer la collaboration et la coordination entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Je voudrais donner aux députés une idée de l'ampleur de la lutte menée annuellement contre les incendies de forêt au Canada et leur expliquer pourquoi il est essentiel que nous achetions maintenant ces bombardiers. Immanquablement, la superficie forestière détruite par les incendies chaque année est supérieure à celle de la récolte forestière. Depuis cinq ans, nous avons des saisons où les incendies ont causé énormément de dommages, y compris des brasiers qui, en moyenne, ont ravagé trois fois et demi plus de terres forestières que la superficie de la coupe d'arbres. Il est bien évident que nous n'avons pas le moyen d'essuyer des pertes de cette envergure.

Pour en donner un aperçu encore plus graphique, je signale que, au cours d'une saison sans égale comme celle de 1980, les incendies de forêt ont brûlé au Canada l'équivalent d'un corridor d'une largeur de six kilomètres d'un bout à l'autre du pays. Voilà la superficie forestière que nous avons perdue en un an à cause des incendies seulement. Il n'est pas facile d'en établir l'impact économique, mais il est certainement considérable: la valeur estimée de ces pertes frise les 350 millions de dollars. Les pertes annuelles dues aux incendies sont de l'ordre de 53 millions.

Il faut absolument que les gouvernements fédéral et provinciaux agissent pour améliorer nos moyens de lutte contre les incendies. C'est pourquoi j'ai annoncé aujourd'hui que nous sommes disposés à dépenser 147 millions de dollars sur quatre ans pour acheter 20 bombardiers à eau CL-215 fabriqués par Canadair de Montréal pour combattre les incendies de forêt.

Quatre de ces bombardiers iront au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest et les 16 autres constitueront une escadrille nationale de bombardiers à eau commandée par les provinces. Nous achèterons ces avions aux termes d'une entente fédérale-provinciale d'approvisionnement coopératif que le gouvernement est en train d'étudier à la demande formulée par le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement au nom des provinces.